



Réunion plénière du 12 avril 2023 à 19 heures.

Membres présents : MM. BERTHONNEAU Steevens, COTTET Renal, DOYEN Gérard, Benoit FONTENIL, MASSONNEAU PHILIPPE, MENANTEAU Johny, MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, RIVASSEAU Quentin, SORIGNET Jean Pierre, TEXIER Yohann.

Membres présents en Visio : MM. BRUNET Jean Christophe, CREMADES Éric, Laurent HURST Christian VALDEC.

Membres excusés : MM. BOURGEOIS Serge, Jamel KOUROGHLI, SONALLY Claude.

Membres absents : MM. CLOCHARD Dominique, JAUNEAU Bastien, GRIZON Aurélien, LAMONTAGNE Jean Christophe.

Invitées excusées : Mmes BARROT Pierrette, présidente du district de la Charente-Maritime. Chloé PERROGON.

1. Approbation du procès-verbal n°12 du 7 février 2023.

Renal COTTET nous fait part qu'il est noté absent excusé sur ce procès-verbal alors qu'il était présent. Après ce correctif, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Point sur les effectifs et les désignations.

Effectifs : Arbitres nationaux : 3.

Arbitres régionaux : 28.

Arbitres départementaux : 125.

Soit un effectif de 156 arbitres de désignables.

Toujours de grosses difficultés au niveau des désignations en raison d'un taux d'indisponibilité important (30%).

3. Point sur les observations.

Le tableau récapitulatif a été diffusé sur le procès-verbal n° 13



4. Courriers.

Notification (extrait du PV n°30 du 6 avril 2023) de la commission de discipline du 12 avril 2023. Pris connaissance. L'arbitre aura un retrait de 2 pts en déontologie comme le stipule la charte.

Courriel de la commission régionale d'arbitrage du 9 avril 2023. Pris connaissance.

Les candidats retenus sont :

Arbitre Régional 3 : MM. Najib AZOUAGH. Jérémie AUZOLAT. Mihai CONDULET.

Arbitre Assistant Régional 2 : M. Nicolas CARTRON.

Ces derniers vont recevoir une convocation pour le stage supérieur de District qui se déroulera le samedi 22 avril 2023 à PUYMOYEN (conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la CRA) lors duquel ils effectueront le test physique et un examen théorique afin de préparer l'examen du dimanche 7 mai 2023 à PUYMOYEN.

Notification de la commission d'éthique (procès-verbal n°2 du 28 mars 2023). Pris connaissance.

5. Tour de table.

M. Nicolas MILLET nous informe que M. Florian DAUTRICHE a été retenu pour les interdistricts, la CDA sera représentée par Mme Chloé PERROGON. Pour le festival U13 phase régionale M. Nathan REDON a été retenu (réserviste M Arnaud LE FLOCH).

M. Steevens BERTHONNEAU souhaite qu'il soit fait un rappel aux arbitres pour le respect de l'article 141 des règlements généraux de la FFF. Cet article est en ligne sur le portail des officiels. La commission informe à tous les arbitres que le contrôle d'identité est obligatoire. Il désire également que l'observation inopinée soit remise en place.

La séance est levée à 20h 30.

Prochaine plénière le 6 juin 2023 à 19 heures.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Jean-Christophe BRUNET